



COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE
COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 17 Décembre 2018

L'an deux mil dix huit, le dix sept Décembre à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la Salle polyvalente de Jussy le Chaudrier, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHARACHE Jean-Luc, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 10/12/2018. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 10/12/2018.

Présents : M. CHARACHE Jean-Luc, Président, Mmes : FRITSCH Monique, HILT Pierrette, JAMET Christine, MARTEAU Christine, MENARD Francine, MOULINNEUF Christine, POULAIN Danièle,, MM : CHAPELIER Bruno, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DELAVault André, DENOUX Jean-Louis, DOUSSET Jean-Paul, DUCROT Fabien, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, GARRAULT Alain, GAUDRY Daniel, LE CAM Olivier, MARTINET Bruno, MAUPLIN Jean-Claude, NACCACHE Roger, PASQUE Jean-François, VIGNEL Joël, VILLETTE André

Absents (es) Excusés (es) : Mme VASICEK Monique

- M. DECOUT Jacques pouvoir à M. DELAVAUD
- M. POLICARD Philippe pouvoir à Mme FRITSCH

A été nommé(e) secrétaire : Mme JAMET Christine

Monsieur le Président informe de l'absence pour maladie des 2 secrétaires, l'une jusqu'au 2 janvier et l'autre jusqu'au 6 janvier.

Il fait appel aux communes pour venir en aide au secrétariat de la CDC si les secrétaires venaient à être prolongées.

Sancergues propose les 6h00 qu'elle effectue à Sancergues de la secrétaire commune avec Lugny Champagne et St Martin des Champs.

M. le Président donne lecture du compte rendu du 19 Novembre 2018.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

1- Compétence économique à définir : Intervention de Mme PAUTRAT dans le cadre du partenariat avec le BGE

Il y a obligation de définir une compétence économique avant le 31 Décembre 2018.

La décision de la commission économique a été de définir comme compétence économique les études et observations des dynamiques commerciales avec l'appui du BGE.

Le Conseil Communautaire accepte par :

Votants : 28

Pour : 28

2- Décision Modificative budgétaire pour régularisation fiscalité du FPIC

Dans le cadre des régularisations de fiscalité de fin d'année concernant le prélèvement FPIC et le prélèvement FNGIR, il y a lieu de faire des écritures comptables. Lors de la conception du budget ce montant avait été prévu au chapitre 014 à hauteur de 16 700 € or il s'élève à 24 047 €.

DM : ch 012 article 6451 dépenses : - 7 400 €
ch 014 article 739223 dépenses : + 7 400 €

Votants : 28
Pour : 28

3- RGPD : proposition d'une mission complémentaire de l'agence Cher Ingénierie des Territoires

Un courrier sera fait pour toutes les communes pour demander les tarifs et prestations auprès du Conseil Départemental pour une commande groupée.

4- Participation aux frais d'utilisation du gymnase pour Herry Foot

La délibération concernant la participation des associations aux frais d'utilisation du gymnase prévoyait une participation du basket de la Charité. Ce club ne venant plus dans le gymnase le créneau a été attribué au club de foot de Herry sur la période hivernale. Il y a donc lieu de demander cette participation au club de foot pour un montant de 10 € pour 2018.

5- Questions diverses

PAPI (Plan de prévention et de protection des Inondations)

M. MAUPLIN soulève le problème de l'autorisation de rejet des eaux dans le fossé.
M. VILLETTE

Prochain conseil fixé au lundi 28 janvier 2019 à 18 h à Herry.

Fin de séance à 20h00

***Compte-rendu certifié conforme par le Président de la CDC BERRY LOIRE VAUVISE pour être affiché
Le 10/12/2018 en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.***

***Le Président de la CDC BERRY LOIRE VAUVISE
Jean-Luc CHARACHE***